



**ZOOM
2023**

DECHETS DE CHANTIERS ISSUS DU BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS (BTP)

5



Verre
Terre
Gravats
Béton
Briques
Tuiles...



Plâtre
Bois et palettes non
traités
Plastiques
Métaux
Papiers et cartons
Déchets verts
Laine minérale...



Amiante
Goudron
Bois traité
Batterie
Peinture et solvants
Aérosols et
cartouches
Terre polluée...

Le secteur économique de la construction (BTP) produit **3/4** de la quantité de déchets produits en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En 2023, le gisement concerne **18 millions de tonnes** de déchets issus de chantiers du BTP :

- **94 % sont des déchets inertes (16,6 Mt)**
- **78 % sont issus du secteur des Travaux Publics (13,9 Mt)**

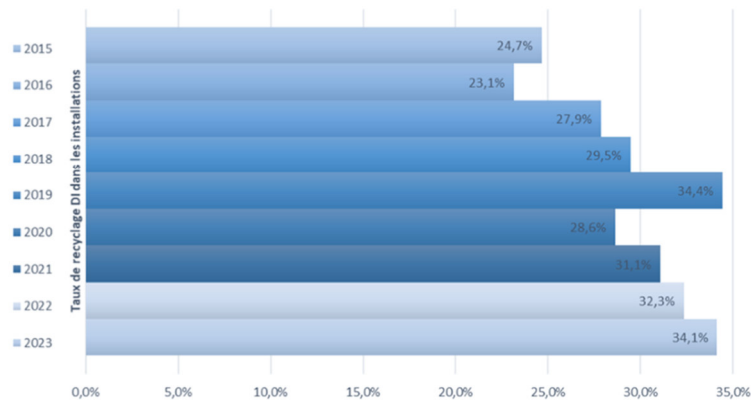
Taux régional de valorisation des déchets issus de chantiers du BTP

79,3 % (14 millions de tonnes valorisées)

- Supérieur à l'objectif national fixé à 70 % en 2020 par la Directive Cadre Déchets et la LTECV d'août 2015.
- Supérieur à l'objectif SRADDET 2025 fixé à 74 %

En 2023, le
taux de recyclage
des déchets
inertes dans les
installations
régionales
progressé
encore et atteint
34,1%

Taux de recyclage régional des déchets inertes dans les installations

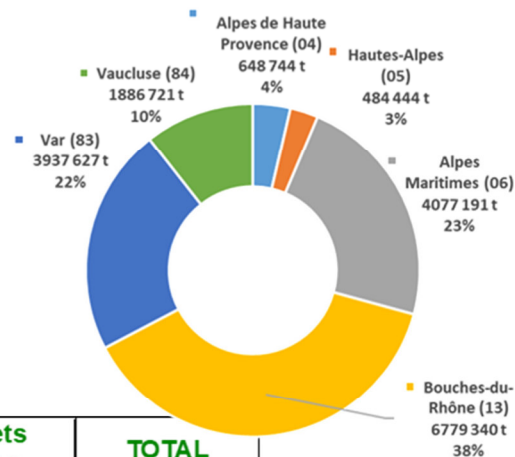


LA PRODUCTION RÉGIONALE DE DÉCHETS ISSUS DE CHANTIERS DU BTP



Gisement régional de 17,8 millions de tonnes de déchets issus de chantiers du BTP dont 16,6 millions de tonnes de déchets inertes.

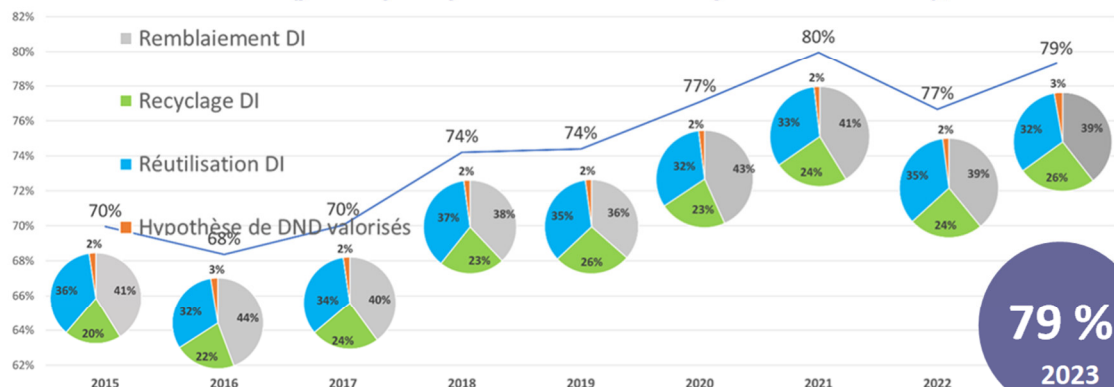
Produit à 78 % par le secteur des Travaux Publics, et 22 % par le Bâtiment.



	Déchets dangereux	DND non inertes	Déchets Inertes	TOTAL
Bassin Alpin	13 109 t	56 806 t	1 073 642 t	1 143 557 t
Bassin Azuréen	65 328 t	283 088 t	4 882 171 t	5 230 587 t
Bassin Provençal	112 863 t	489 073 t	8 434 626 t	9 036 562 t
Bassin Rhodanien	30 017 t	130 074 t	2 243 269 t	2 403 360 t
TOTAL	221 317 t	959 040 t	16 633 709 t	17 814 066 t

LE TAUX DE VALORISATION DES DECHETS DE CHANTIERS DU BTP

Taux de valorisation = (flux recyclé + flux en remblaiement + flux en réutilisation) / Gisement

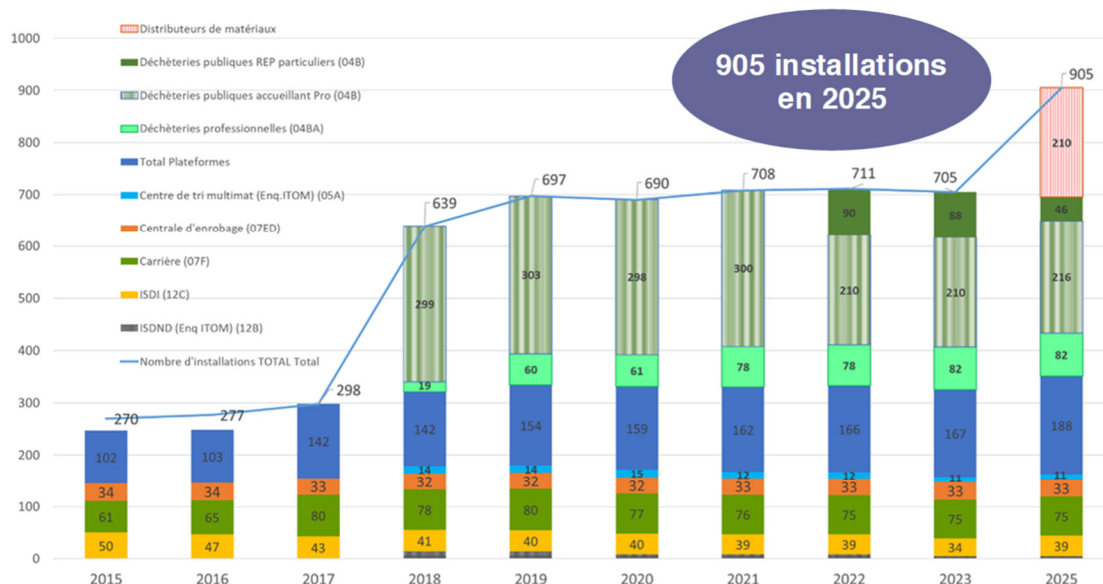


Evolution régionale du taux de valorisation et répartition des flux valorisés par filière

=> Taux calculé selon la Directive européenne, tenant compte des quantités de déchets non dangereux (inertes et non inertes) valorisés par rapport à la production de déchets.

Supérieur à l'Objectif réglementaire de 70 %

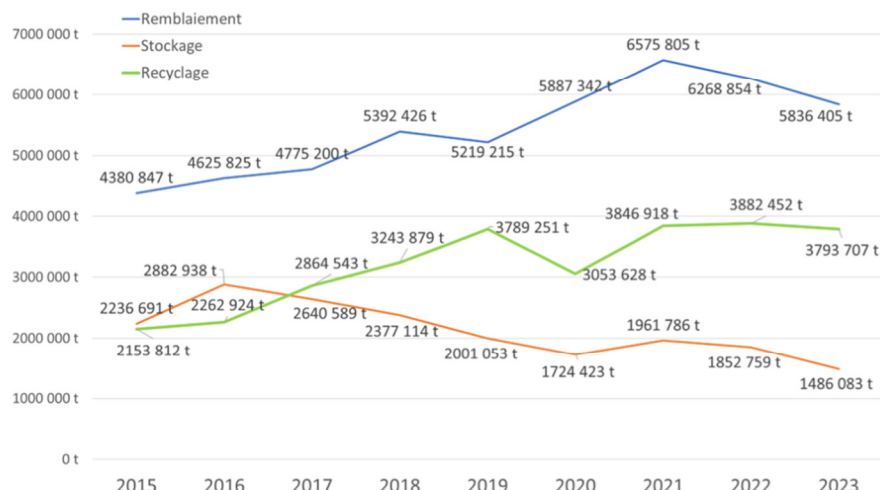
LES INSTALLATIONS (COLLECTE ET TRAITEMENT) DE DÉCHETS ISSUS DU BTP



Evolution régionale du nombre d'installations accueillant des déchets du secteur de la construction

LES FILIERES DE VALORISATION DES DÉCHETS INERTES

Evolution des tonnages de déchets inertes en sortie d'installation



10 200 000 tonnes de déchets inertes traités dans les installations régionales

Depuis 2015, les quantités de déchets inertes qui suivent les filières de valorisation (recyclage et remblaiement) augmentent, malgré une production en recul. Le stockage des déchets inertes a diminué entre 2016 et 2023 (-1,5 Mt).

* Données brutes issues des enquêtes « installations d'accueil déchets du BTP » avant correction des flux imports/exports

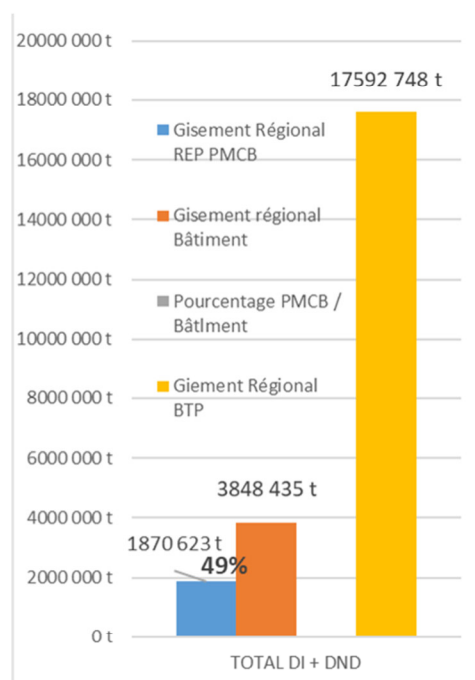
FOCUS SUR LA FILIÈRE DE REPRISE : REP PMCB

La filière Responsabilité Elargie du Producteur « Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment » (REP PMCB) a démarré le 1er mai 2023

REP PMCB Indicateurs 2023		Région
Gisement	Bât- Cat 1 - DI	1 320 976 t
Gisement	Bât- Cat 2 - DND	549 646 t
Tonnage collecté Cat 1- DI		210 774 t
Tonnage collecté Cat 2- DND		1 441 t
Tonnage total collecté Cat1 +Cat 2		212 215 t
% Collecte Gisement BAT DI		15,96%
% Collecte Gisement BAT DND		0,11%
Maillage Déchèteries		51
Maillage Déchèteries publiques		-
Plateformes d'inertes		94
Maillage Distributeurs de matériaux		113
Nombre total de sites agréés		258

Gisement Région Sud et périmètre de la REP PMCB

A l'échelle du gisement total de déchets inertes et non inertes issus de chantiers du BTP en région (17,6 Mt), la part de gisement estimé dans le périmètre de la REP PMCB (1,87 Mt) est de l'ordre de 8 %

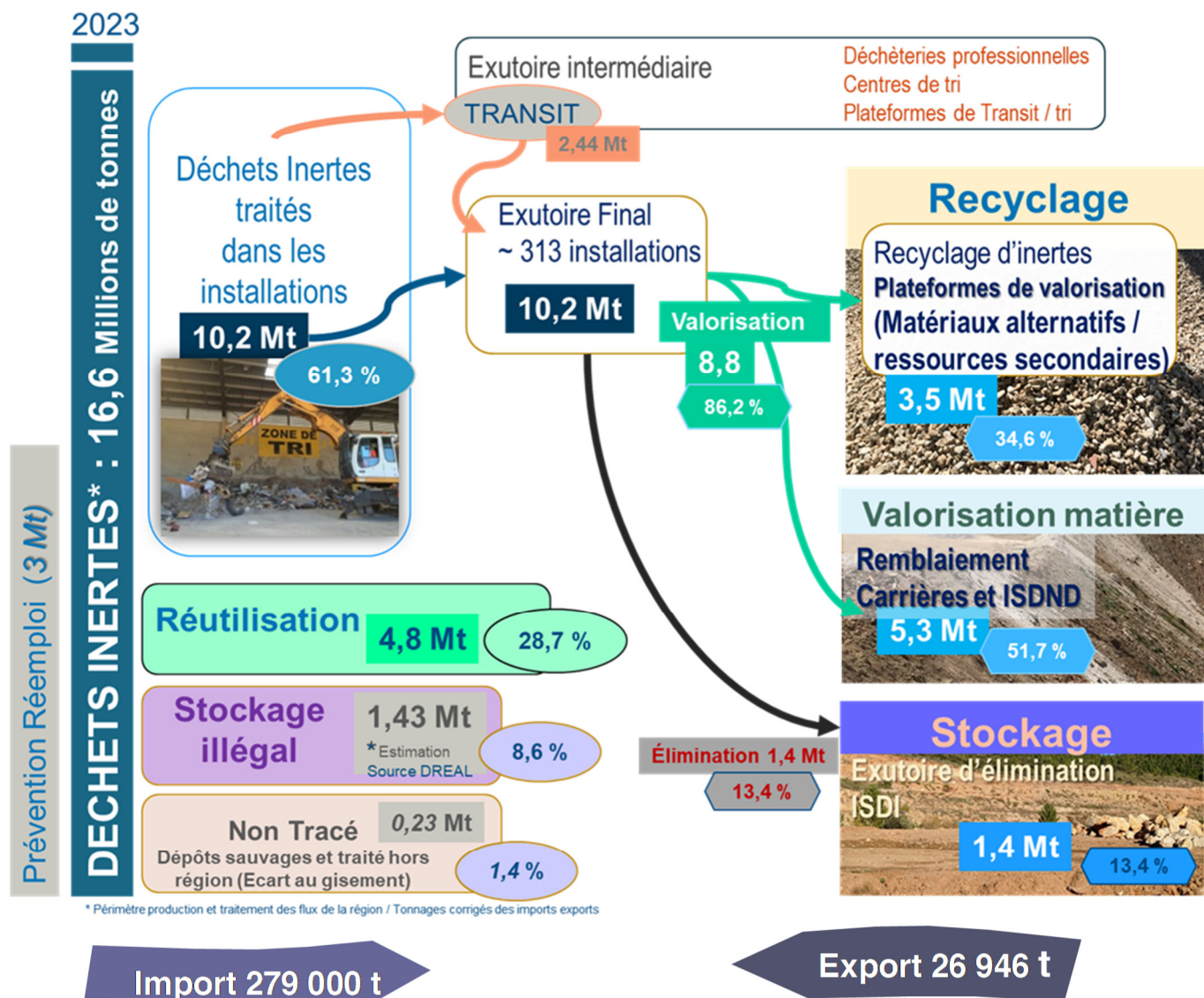


→ 92 % des tonnages de déchets doivent donc être gérés en dehors d'une reprise gratuite par la REP PMCB

Le nombre d'installations (points de maillage) de la REP augmente depuis 2023, avec une structuration de l'accueil dans les déchèteries publiques (particuliers/ professionnels). Depuis l'entrée en vigueur de la REP PMCB, de nombreux distributeurs de matériaux ont mis en place des zones de collecte sur leurs points de vente (210 en février 2025).

Installations suivies par l'ORD&EC	2023	2025
Total Plateformes	167	188
Plateforme de tri (05A)	13	14
Plateforme de regroupement (05C)	28	30
Plateforme de recyclage (07EB)	126	144
Centrale d'enrobage (07ED)	33	33
Carrière (07F)	75	75
ISDI (12C)	34	39
Déchèteries professionnelles (04BA)	82	82
Déchèteries publiques accueillant Pro (04B)	210	216
Déchèteries publiques REP particuliers	88	46
Distributeurs de matériaux		210
Centre de tri multimat (Enq.ITOM) (05A)	11	11
ISDND (Enq.ITOM) (12B)	5	5

LES FILIERES DE TRAITEMENT DES DECHETS INERTES



LES ACTEURS MAJEURS DU RECYCLAGE

De nombreux acteurs locaux assurent le recyclage de 3,5 millions de tonnes de déchets sur le territoire régional.

Les 3 acteurs suivants assurent environ 60 % du recyclage (près de 2 Mt) : Groupe EUROVIA (37 %), Malaussenoise de Valorisation (13 %), Groupe COLAS MM (10%)

Ce taux atteint 80 % avec les acteurs (par ordre de tonnage recyclé en 2023) : Sotem, Snect, 3AG Recyclage, Sablière du Beynon Buëch, Pinguet Environnement, Betons Ganulats Sylvestre, Sofovar, Someca.

Source : Observatoire régional des déchets & de l'économie circulaire - Données 2023 fournies par les exploitants d'installations (ITOM) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

observatoire-dechets@maregionsud.fr

www.ordec.org

Date de publication : juin 2024 - Réalisation : Observatoire régional des déchets & de l'économie circulaire (ORD&EC) - Unité Etudes & Projets de Développement Durable des Territoires

